AG BCB ANNEE 2021.

La sécurité est la priorité de la Fédération Française de Cyclotourisme.

=>Nomination d'un correspondant sécurité conformément au référentiel de la FFV : Thierry BOUCLET :

Il travaillera en binôme avec le président.

=>Information de la sécurité routière :

Le risque pour un cycliste d'être victime d'un accident est trois plus élevé que pour un automobiliste et le risque d'être blessé est 16 fois plus important.

En 2019, 187 cyclistes ont perdu la vie dans un accident et plus de 1600 hospitalisés.

=>Information de la FFV:

Le travail de prévention de la FFV concernant le port du casque a porté ses fruits.

90% des adhérents portent désormais le casque.

<u>Les actions mises en œuvre par le Beau Cyclo :</u>

=> Intégration au référentiel du règlement intérieur du club de la Charte de bonne pratique du cyclotouriste.

Lors de l'adhésion annuelle au BCB, le cyclo s'engage tacitement à respecter le règlement intérieur qui intègre désormais un chapitre concernant la sécurité.

=>participation au groupe de travail *Déplacement doux* mis en place par la ville de Bollène à notre demande :.

Le but est l'amélioration la sécurité en obtenant la mise en œuvre d'actions concrètes pour une meilleure prise en compte de nos pratiques, tant au niveau de la qualité des voiries que de leur entretien.

En 2021 nous avons participé à 5 réunions. (Bouclet, Garaix, Rodriguez)

Une fiche signalement des défauts ou d'amélioration de la voirie a été validée. Ces fiches sont répertoriées dans un fichier renseigné par la mairie afin de suivre l'avancement des demandes.

La fiche est constituée du descriptif précis du constat avec une ou plusieurs photos, du niveau de l'urgence (de 1à 4), de la proposition d'amélioration si possible.

Au 10 octobre:

10 fiches ont été émises par le BCB (Voir sur le site du BCB ces documents)

7 fiches ont été prises en compte par la Municipalité dont deux qui ont fait l'objet de correction par les services techniques de la mairie.

3 sont en cours de validation.

Chaque adhérent est force de proposition et fait remonter les écarts qu'il a identifié au président et ou au correspondant sécurité.

Nous avons demandé d'être associé au projet de l'entrée rue Frédéric Mistral à Bollene.

Il est prévu de rencontrer le vice-président « mobilité »de le CCRLP sur les dossiers le concernant.

Au préalable le groupe de travail devra travailler sur les dossiers suivants.

- ⇒ Piste cyclable pour relier les villes de la CCRLP
- ⇒ Création d'une liaison entre la ViaRhona et Bollène
- □ Création d'une aire d'accueil à Bollène pour les touristes à vélos.